

|                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Zeitschrift:</b> | Sinfonia : officielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =<br>organe officiel de la Société fédérale des orchestres |
| <b>Herausgeber:</b> | Eidgenössischer Orchesterverband   |
| <b>Band:</b>        | 17 (1956)  |
| <b>Heft:</b>        | 9-10   |
| <b>Rubrik:</b>      | EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes = S.F.O., communications du comité central   |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

546  
Zug, September/Okttober 1956 / Zoug, septembre/octobre 1956

No. 9/10 / 17. Jahrgang / XVII<sup>ème</sup> année

# Sinfonia

*Schweizerische Monatsschrift für Orchester- und Hausmusik*  
*Officielles Organ des Eidg. Orchesterverbandes*

*Revue suisse mensuelle pour l'orchestre et la musique de chambre*  
*Organe officiel de la Société Fédérale des Orchestres*

*Erscheint monatlich / Paraît mensuellement*

*Redaktion: Prof. Dr. A.-E. Cherbuliez, Birmensdorferstrasse 48, Waldegg-Uitikon a. A.*

---

## *EOV, Mitteilungen des Zentralvorstandes* *S.F.O., Communications du comité central*

**1. Mutationen.** Als neue Sektion heißen wir herzlich willkommen: Orchester des Musikvereins Lenzburg (25. September 1956), Präsident: Herr Dr. E. Annen, Bezirkslehrer, Lenzburg. Anzahl Mitglieder: 20.

**2. Rundfrage betr. Fortbildungskurse.** Bei genügender Beteiligung werden im Laufe des nächsten Winters folgende Fortbildungskurse zur Durchführung gelangen:

- a) Kurs für Kontrabassisten,
- b) Kurs für Schlagzeuger,
- c) Kurs für Selbstanfertigung von Oboen und Fagottrohren.

Damit ermittelt werden kann, in welchen Landesgegenden die Durchführung der Kurse am geeignetsten wäre, bitten wir die Interessenten, eine provisorische Anmeldung bis 10. November 1956 dem Zentralpräsidenten zukommen zu lassen, unter Angabe des gewünschten Kurses.

**3. Sektionsbeiträge.** Wir bitten um baldige Einzahlung der fälligen Sektionsbeiträge. Säumigen Sektionen werden die Mahnspesen verrechnet.

Für den Zentralvorstand : *R. Botteron, Zentralpräsident*

**1. Mutations.** Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre nouvelle section, l'Orchestre de Lenzbourg, qui a été reçu en date du 25 septembre 1956. Président: M. le Dr E. Annen, prof., Lenzbourg. Nombre de membres: 20.

**2. Cours de perfection.** Nous prévoyons d'organiser l'hiver prochain les cours de perfection suivants:

- a) cours pour contre-bassistes,
- b) cours pour batterie (timbales),
- c) cours pour la confection d'anches pour hautbois et bassons.

Il s'agit en premier lieu de connaître le nombre des intéressés et leur domicile, afin de pouvoir fixer les endroits où les cours auront lieu. Nous prions donc les membres qui auraient intérêt à suivre un de ces cours, de bien vouloir s'annoncer provisoirement jusqu'au 10 novembre 1956 auprès du président central en mentionnant le cours désiré.

**3. Cotisations.** Nous rappelons aux sections qui n'auraient pas encore réglé les cotisations pour 1956 que les frais de sommation seront facturés.

Au nom du comité central : *Robert Botteron*, président central

### *XXXVI<sup>e</sup> assemblée des délégués de la Société Fédérale des Orchestras à Berne, les 28 et 29 avril 1956*

Le fait de se réunir chaque année dans une autre localité, ajoute certainement un élément de diversité non seulement pittoresque mais aussi d'intérêt musical toujours changeant aux assemblées des délégués de notre association qui, tous les participants s'en rendent compte, ne comprennent pas uniquement des séances d'affaires, mais aussi des productions musicales appropriées aux moyens dont dispose chaque fois la section invitante.

Ainsi que c'est le cas au sein de l'Association des Musiciens Suisses qui groupe les solistes, les chefs d'orchestres, les compositeurs, les musicographes de notre pays, le rythme couvrant une fois un grand centre musical aux moyens artistiques riches et variés allant jusqu'aux représentations d'opéras et aux concerts donnés par un orchestre symphonique professionnel, une autre fois peut-être seulement un petit choeur de chambre ou un quatuor à cordes, quelques Lieds avec accompagnement de piano, ce rythme se présente de façon analogue dans les assemblées des délégués de la S. F. O., dont les programmes musicaux et le cadre social reflètent les possibilités, les volontés artistiques des différentes sections, des différentes localités dans le domaine de la musique orchestrale populaire ou savante, appropriée aux moyens techniques d'orchestres composés d'amateurs.

Chaque genre a ses particularités, et les «petites» fêtes, les réunions «à la campagne» jouissent de la même faveur que celles dans les grands centres. Ici, c'est le caractère citadin de la manifestation, là c'est le charme de l'intimité et de l'entourage rustique qui prédomine.